



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E99357

VALABLE JUSQU'AU 22/05/2027

ÉDITÉ LE

15/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 72 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2004B00734

Siret : 351 224 464 00039

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 127100656

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 127100656

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : STINC SOCIETE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE NORMANDE
CLIM

423 RUE DE COCHEREL
27000 EVREUX

Téléphone : 02 32 28 41 69

Fax : 02 32 28 45 16

Portable : 06 82 53 09 03

Site Internet : <http://stinc.fr>

E-mail : a.fouche@stinc.fr

Responsabilité légale :
VANLERBERGHE CHRISTINE YVETTE MARIE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 37

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/03/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/07/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	25/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.